



LE CONFLIT DES «GARS DE LAPALME», À L'ORIGINE DU CIMM

Le 1^{er} mai 1970, la CSN, la CEQ et la FTQ organisaient, à Montréal, une manifestation en appui aux travailleurs et à la travailleuse de la compagnie Lapalme, un conflit de travail qui est devenu célèbre dans les milieux ouvriers et populaires. Cette mobilisation constitue le prélude au Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM) qui a vu officiellement le jour en 1972, à l'initiative du célèbre syndicaliste québécois Michel Chartrand.

MISSION

Depuis sa création, le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM) se veut avant tout un regroupement des forces syndicales de la grande région du Montréal métropolitain (Montréal, Laval et Rive-Sud). Il intervient sur les enjeux syndicaux, mais aussi sociaux, économiques et politiques. Le CIMM contribue à bâtir la justice sociale par la solidarité en luttant contre la pauvreté et les inégalités d'accès aux services publics. Il fait la promotion du développement durable ainsi que du maintien et de la création d'emplois de qualité.

Le CIMM est un lieu d'échange et de concertation qui peut agir comme porte-parole pour des luttes syndicales, régionales, municipales et scolaires. Il est aussi un centre stratégique de mobilisation régionale, syndicale et populaire. Finalement, il s'avère être un excellent moyen de promotion du syndicalisme organisé.

Le terme « Comité » qui est utilisé dans cette brochure remplace l'appellation officielle, soit Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM), autrefois Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM).



Fête internationale des travailleuses et des travailleurs

Le Comité organise, depuis 1972, des activités de mobilisation (manifestations, activités locales, fêtes populaires, etc.) pour souligner le 1^{er} mai, Fête internationale des travailleuses et des travailleurs. Il s'agit sans contredit de réalisations majeures du Comité.

On trouve l'origine des manifestations du 1^{er} mai au Québec, dans une première manifestation organisée le 1^{er} mai 1970 par la CSN, la CEQ et la FTQ, en appui à la lutte des 450 conducteurs de la compagnie de transport G. Lapalme. Ce conflit de travail avait été déclenché le 3 février 1970 en réaction à la décision du gouvernement fédéral de leur retirer le contrat du transport postal et à la suite de son refus de reconnaître le syndicat, affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Le conflit des « gars de Lapalme » fut marqué par des actes violents et durera jusqu'en 1972. Il a suscité de vives réactions au Québec, particulièrement à la suite des propos incendiaires du premier ministre Pierre Elliot Trudeau qui a dit publiquement, en parlant des camionneurs : « qu'ils mangent donc de la marde ».



En 1972, le Comité a repris le flambeau en organisant une deuxième mobilisation pour exiger la libération des présidents de la CSN, de la FTQ et de la CEQ, emprisonnés à la suite de la grève générale des travailleuses et des travailleurs membres du Front commun. Plus de 30 000 syndiquées et syndiqués ont participé à cet événement historique. C'est cette mobilisation qui a confirmé la volonté du mouvement ouvrier de souligner le 1^{er} mai et qui est à l'origine des traditionnelles manifestations organisées par le Comité.

Depuis, le Comité continue, à l'occasion du 1^{er} mai, de bâtir une tradition de mobilisation unitaire par l'appui aux différentes luttes, tant dans le secteur privé que public, dans le milieu syndical autant que populaire et étudiant. C'est en ce sens que, depuis plusieurs années, le Comité s'allie aux organisations communautaires et étudiantes pour l'organisation des activités du 1^{er} mai par l'intermédiaire de la Coalition du 1^{er} mai. C'est ainsi que le Comité propose le thème des activités du 1^{er} mai, thème qui est, de façon générale, repris par les centrales syndicales. Les activités du 1^{er} mai sont habituellement organisées sur une base régionale mais, ponctuellement et selon la conjoncture, elles peuvent l'être sur une base nationale.

Par exemple, en 2004, sous le thème *En colère et solidaires*, le 1^{er} mai s'est démarqué par une manifestation nationale sans précédent où 100 000 personnes ont marché dans les rues de Montréal pour dénoncer les politiques antisyndicales et antisociales du gouvernement Charest. En 2006, les manifestantes et manifestants du 1^{er} mai sont venus de partout au Québec et ont marché pour dénoncer les trois ans au pouvoir du gouvernement de Jean Charest. En 2008, le 1^{er} mai a donné lieu à une grande marche nationale sur le thème de la santé.

SCÈNE MUNICIPALE

En 1973, le Comité a élaboré une plate-forme de développement urbain afin de dénoncer les politiques de Jean Drapeau, maire de Montréal. Il a participé à la fondation du Regroupement Action-Montréal (RAM), puis en 1974, du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) qui demandait une décentralisation et une démocratisation de l'administration municipale. Des représentants syndicaux seront élus au premier exécutif du RCM. Par la suite, le Comité a appuyé ponctuellement le RCM.

Au cours des années 70, le Comité a aussi été le coordonnateur de la lutte syndicale et populaire contre la hausse des tarifs du transport en commun.

Il est aussi intervenu à l'occasion d'élections municipales (Laval et Montréal), entre autres, par la production et la diffusion de différents outils comme des guides d'analyse et d'interventions politiques. Il a aussi présenté différents mémoires et participé à des rencontres politiques sur des projets tels que la Commission de la métropole, la réforme municipale, la Commission Tremblay (processus de consultation à Montréal). Plus récemment, lors de la consultation portant sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités, le Comité a déposé un avis.

De 1987 à 1994, le Comité participait annuellement à un dîner traditionnel avec le maire de Montréal, afin de discuter des revendications portées dans le cadre du 1^{er} mai. Le maire Bourque avait mis fin à cette tradition, mais, depuis 2002, le Comité rencontre à nouveau le maire de Montréal à l'occasion du 1^{er} mai. Il peut aussi le faire à d'autres occasions et sur différents dossiers.

MILIEU DE L'ÉDUCATION

De 1973 à 1975, à l'initiative de l'Alliance des professeurs de Montréal, le Comité se dotait d'une plate-forme visant à démocratiser les structures scolaires. Ce n'est d'ailleurs qu'en 1972 que les Montréalais ont obtenu le droit d'élire des commissaires à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM).



À plusieurs reprises, le Comité a donné son appui au Mouvement pour une école moderne et ouverte (MÉMO). Il a aussi dénoncé les orientations de la CÉCM sur les commissions scolaires linguistiques.

En 1998, les organismes du Comité se sont impliqués dans les élections scolaires en produisant un guide d'analyse et d'intervention sur les principaux enjeux. En 2000, il a aussi présenté un mémoire sur la déconfessionnalisation, sujet pour lequel il a toujours milité activement. Le Comité est par la suite intervenu pour dénoncer le financement public des écoles privées. Depuis plusieurs années, il appuie la lutte contre l'augmentation des frais de scolarité.

Principales implications et actions

- ▶ Organisation de manifestations et d'actions pour la paix (1983 à 1991)
- ▶ Développement des Cooprix : Québec-Pressé
- ▶ La langue de travail, l'érosion du français à Montréal (mandat continu)
- ▶ Mobilisation contre les coupures à l'assurance-chômage : occupation de bureaux d'assurance-chômage et de députés, manifestations locales et manifestation générale du 7 février 1993
- ▶ Contribution à la mise sur pied du Conseil régional de développement de l'Île de Montréal (CRDIM 1994)
- ▶ 21 juin 1994, lors des élections provinciales, le Comité rencontre les candidats du Parti québécois de Montréal pour connaître leurs engagements concernant le développement socio-économique de Montréal, les services publics et parapublics et la réforme de la fiscalité
- ▶ En décembre 1994, le Comité présente un mémoire à la Commission itinérante de la réforme Axworthy (refonte de l'assurance-chômage)
- ▶ En 1998, le Comité se joint à la Coalition pour la survie des programmes sociaux, pour mener une action d'envergure contre la réforme et l'utilisation des surplus de l'assurance-chômage. Réactions publiques aux budgets fédéraux et provinciaux
- ▶ Élections provinciales de 1998 : interventions auprès des caucus libéraux et péquistes pour les sensibiliser sur les enjeux sociopolitiques de la région du Montréal métropolitain et pour tenter d'y arracher quelques engagements
- ▶ Implication dans la mobilisation initiée par le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, à être proposée à l'Assemblée nationale (octobre 2000)
- ▶ Participation aux activités de la Coalition *J'ai jamais voté pour ça* (2004-2007)
- ▶ Renforcement des liens avec le secteur des groupes communautaires (les années 2000)
- ▶ Appui à la lutte contre la fermeture de la raffinerie Shell (2010)
- ▶ Appui à la campagne du SCFP : *Montréal, fais une ville de toi* (2010)
- ▶ Appui au Syndicat des travailleurs de l'information du *Journal de Montréal*, en lock-out (2009 à 2011)
- ▶ Appui et soutien au Centre des travailleuses et travailleurs immigrants (CTI) (2011)
- ▶ Nomination des porte-parole à la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ-Montréal)



THÈMES DU 1^{ER} MAI

1972	Assemblée monstre au Centre Paul-Sauvé, fondation du CRIM
1973	Contre la répression – Pour la libération de Charbonneau, Laberge et Pépin
1974	Contre la hausse du coût de la vie
1975	Prenons en main notre sécurité
1976	Défendons nos salaires négociés et nos emplois
1977	Le droit au travail, pas à n'importe quel prix
1978	Unité d'action contre le chômage et la répression
1979	Défendons nos droits et libertés
1980	On se fête partout
1981	Ensemble et solidaires
1982	Ensemble pour s'en sortir
1983	Des moyens pour mieux vivre
1984	Travailler moins longtemps pour travailler plus nombreux
1985	Pour le droit à l'avenir
1986	100 ans de lutte pour le temps de travail
1987	Arrêtez le marchandage, ça presse !
1988	De vrais emplois pour tout le monde !
1989	Le français au travail, ça s'impose !
1990	Pouvoir ensemble contrer l'appauvrissement
1991	Bâtir le Québec par l'emploi
1992	Hé, ça va faire !
1993	La justice sociale par la solidarité
1994	Solidaires pour la relance sociale
1995	Rassemblement inter-centrales sur la réduction du temps de travail
1996	Un Québec de partage, ça s'impose !
1997	Une société pour le monde
1998	Solidaires, pour la défense des droits sociaux PARTOUT !
1999	Les bons choix pour le monde
2000	Agir, pour une société sans pauvreté
2001	Pour remettre le monde à l'endroit
2002	Droits devant, ici et ailleurs
2003	Virage à droite interdit
2004	En colère et solidaires
2005	Libérons-nous des projets néolibéraux
2006	Toujours debout
2007	Nos pas, Nos cris, Unis pour la démocratie
2008	Ensemble pour la santé
2009	Sortie de crise : Le monde d'abord
2010	Pour un Québec équitable
2011	C'est l'heure des comptes !

COMPOSITION

En 1972, lors de sa fondation, le Comité était composé des syndicats CEQ de la région de Montréal (l'Alliance des professeurs de Montréal, les syndicats de l'enseignement de Champlain, de l'Ouest de Montréal, de Le Royer et de Laval), du Conseil du travail de Montréal de la FTQ et du Conseil central de Montréal de la CSN.

Aujourd'hui, le CIMM regroupe plus de 400 000 travailleuses et travailleurs syndiqués de la grande région de Montréal.

Les organisations membres du CIMM sont :

 Alliance des professeurs et professeurs de Montréal (APPM/FAE)
www.alliancedesprofs.qc.ca 514 383-4880

 la Centrale des syndicats démocratiques (CSD/Montréal)
www.csd.qc.ca 514 899-1070

 le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM/CSN)
www.ccmm-csn.qc.ca 514 598-2021

 le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain (CRMM/FTQ)
www.montrealmetro.ftq.qc.ca 514 387-3666

 le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ/Montréal/Laval)
www.sfpq.qc.ca/Le_Syndicat/Regions/Region2/accueil.php 514 844-4487

 le Syndicat de l'enseignement de Champlain (SEC/CSQ)
www.synd-champlain.qc.ca 450 462-2581

 le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL/FAE)
www.regionlaval.ca 450 978-1513

 le Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM/FAE)
www.seom.qc.ca 514 637-3548

 le Syndicat de professionnelles et professionnels du Gouvernement du Québec (SPGQ)
www.spgq.qc.ca 514 849-1103

 le Syndicat des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal (SPPMEM/CSQ)
www.sppmem.ca 514 254-6993